

2001

SAUSSENS

NOTRE VILLAGE

Depuis le XIII Siècle notre village a traversé le temps. Au début du IIIème millénaire, en 2001 il compte 146 habitants sur un territoire de 318 hectares. De petits cours d'eau que nos anciens connaissent bien : le Girou, le Dagour, le Daudou le traversent.

Notre commune rurale a pour vocation de s'agrandir. Nous faisons partie du SCOT (schéma de cohérence territoriale de l'agglomération Toulousaine). Maîtriser cette croissance pour conserver ce qui fait le charme de la vie dans notre petite commune rurale est une des préoccupations du Conseil Municipal que vous avez élu en mars 2001.



SAUSSENS NOTRE VILLAGE

La nouvelle équipe apprend à se connaître et à travailler ensemble dans le respect des règles qui régissent le fonctionnement des réunions délibérantes et sont garantes de la démocratie locale. Du bon fonctionnement du Conseil Municipal dépend la vie de notre village.

Nous nous réunissons les premiers lundis de chaque mois. Ces séances sont publiques.

Isabelle NARCISSE notre secrétaire vous accueille le lundi de 15 h à 18 h 30 et le jeudi de 15 h à 18 h.

Monsieur le Maire et ses adjoints assurent la permanence le lundi de 15 h à 18 h.

Les onze Conseillers Municipaux se sont répartis les tâches dans les diverses commissions.

CONSTITUTIONS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

AIDE SOCIALE :

Conseillers Municipaux : Patricia BOUSSIOUT- Jérôme FONTES- Dominique JACQUES - René JEAN-JEAN-Maryse MOUYSSET

Membres extérieurs : Hervé PLANES-Gilbert RAYNAUD- Lydie RIEUSSEC- Maryse VIDAL

ANIMATION et RELATION avec le Comité des Fêtes

Titulaires : Patricia BOUSSIOUT-Murielle CHIABRANDO-Jérôme FONTES- Nicolas RIEUSSEC

APPEL D'OFFRES

Titulaires : Jérôme FONTES-Dominique JACQUES-Maryse MOUYSSET

Suppléants : Michel AUBAGNA-Murielle CHIABRANDO-Guy SAYSSAC

BATIMENTS

Titulaires : Patricia BOUSSIOUT - Jérôme FONTES- Jean-Pierre VIDAL

BUDGET

Jérôme FONTES - Maryse MOUYSSET

ECOLES

Titulaires : Patricia BOUSSIOUT-Murielle CHIABRANDO

ELECTIONS :

Titulaires : Hervé PLANES-Gilbert RAYNAUD

IMPOTS

Titulaires : Louis AVERSENG-Bernard BACH-Gabriel FONTES-Daniel GASPARINI-Patrick RIEUSSEC

Suppléants : Gérard BLANC-Jérôme FONTES-Maryse MOUYSSET-Hervé PLANES-Guy SAYSSAC-Jean-Pierre VIDAL

VOIRIE

Titulaires : Gérard BLANC-Nicolas RIEUSSEC-Guy SAYSSAC

URBANISME ET ASSAINISSEMENT

Titulaires : Michel AUBAGNA-Gérard BLANC-Dominique JACQUES-Maryse MOUYSSET-Guy SAYSSAC

Responsable de la salle des Fêtes : Nicolas RIEUSSEC

L'ASSAINISSEMENT DANS NOTRE COMMUNE

Le zonage des assainissements collectifs et non collectifs, imposés par la réglementation européenne est finalisé.

Une obligation générale d'assainissement

"Le Maire, responsable de l'épuration des eaux usées de votre commune connaît de nouvelles obligations qui s'inscrivent dans un contexte de rénovation complète du dispositif réglementaire de l'assainissement des communes.

La directive européenne du 21 mai 1991, reprise en droit français par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et son décret d'application du 3 juin 1994, prévoit une obligation générale d'assainissement sur l'ensemble du territoire avant le 31 décembre 2005"

L'assainissement collectif sera réalisé, pour des raisons techniques, pour les maisons du Village situées le long de la RN 126, et pour la Maison de repos.

L'assainissement autonome s'imposera au reste de la commune. Toute nouvelle construction avec un assainissement autonome sera implantée obligatoirement sur une surface minimale de 2500 mètres carrés.

Les assainissements autonomes existants seront à mettre en conformité et la commune aura l'obligation d'en assurer le contrôle technique.

Obligation en matière d'assainissement non collectif

Les communes ont l'obligation (Loi sur l'eau, arrêtés d'application du 06 mai 1996) d'assurer le **contrôle technique** des systèmes assainissement non collectif à savoir :

- la vérification de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages (avant remblaiement pour les installations nouvelles).
- la vérification périodique de leur bon fonctionnement (réalisation des vidanges tous les 4 ans notamment)

Une étude du coût du réseau collectif a été réalisée.

Aujourd'hui il ne reste qu'à finaliser l'acquisition des terrains pour l'implantation de la station filtre à sable et du chemin d'accès.

Prochainement une réunion publique d'information sur ce projet sera organisée à la Mairie.

COMMISSION Travaux et bâtiments

La Commission étudie plusieurs devis de différents entrepreneurs concernant la rénovation des façades et les ouvertures du bâtiment de la Mairie.

D'autres projets seront envisagés en fonction du budget et des diverses priorités notamment la réfection du mur du cimetière.

COMMISSION de la Voirie

À la suite de divers échanges de terrain entre propriétaires et la commune nous avons pu réaliser la réouverture du chemin rural Cyprès - La Paule.

Projet : création d'une voie d'accès en vue de l'assainissement collectif conduisant à la future "station filtre à sable".

COMMISSION des Ecoles

Suite à une demande de l'académie lors d'une réunion intercommunale , la commune de Saussens a opté pour une intégration vers le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) de Bourg Saint Bernard, Vallesvilles, Gauré.

Actuellement une vingtaine d'enfants de Saussens sont scolarisés en maternelle et en primaire. Le rattachement au RPI sera effectif dès la rentrée prochaine en accord avec les communes pré-citées

DELEGUES AUPRES DES DIVERS SYNDICATS

SIVOM : (Syndicat intercommunal à vocations multiples)

Titulaires : Guy SAYSSAC-René JEAN-JEAN

Suppléants : Dominique JACQUES-Nicolas RIEUSSEC

SIEMN : (Syndicat intercommunal des Eaux de la Montagne Noire)

Titulaires : Jean-Pierre VIDAL-Gérard BLANC

Suppléants : Michel AUBANGA-Guy SAYSSAC

SIPOM : (Syndicat intercommunal Pour les Ordures Ménagères)

Titulaires : Maryse MOUYSSET -Murielle CHIABRANDO

SDEHG : (Syndicat Départemental Electricité de la Haute-Garonne)

Titulaires : Jérôme FONTES - Patricia BOUSSOU

SIVOM: Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

Le SIVOM est un syndicat à la carte : il regroupe les 19 communes du Canton de Caraman. le siège se situe à la Mairie du Cabanial.

La commune de Saussens adhère pour la voirie, le contrôle de l'assainissement autonome, le transport à la demande, la mise à disposition d'un "emploi jeune pour l'entretien du village", le développement des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes, le développement des sentiers de randonnées et le chantier d'insertion.

Des projets existent :

- la création d'une MARPA : maison d'accueil rurale pour personnes agées,
- la création d'une crèche- halte garderie

Une étude a été effectuée par l'Agence Technique Départementale sur le projet de mise en place d'une communauté de communes. Le SIVOM et ses compétences seraient transformés en communauté de communes. Nous sommes tous concernés par l'intercommunalité. Des séances publiques d'informations sont envisagées.

SIPOM : Syndicat Intercommunal pour les Ordures Ménagères

Les ordures ménagères sont l'affaire de tous. Ne restons pas inactifs devant le tri sélectif afin de limiter l'augmentation de la redevance des ordures ménagères.
Pour rappel : les containers au couvercle jaune ne doivent contenir que les emballages recyclables "propres et secs". Une cassette vidéo concernant le tri sélectif est à votre disposition à la mairie.

Régulièrement certains containers sont refusés, la collecte sélective concerne uniquement

- les emballages en carton et en métal
- les bouteilles et les flacons en plastique
- les journaux et les revues
- les sacs en plastique

Nous rappelons aux usagers utilisant le cabas de pré-collecte qu'en cas d'usure, il peuvent s'adresser à la mairie ou à la déchetterie de Revel pour en obtenir un nouveau.

En résumé plus nous trierons, mieux nous trierons, moins nous paierons.

COMITE DES FETES

Président : Gérard RODIER

en collaboration avec :

- Mmes Patricia BOUSSIOUT-Murielle CHIABRANDO-Martine ESTEVE-Cécile FONTES-Jacqueline FONTES- Magalie MOUYSSET-Martine PLANES-Florence RIEUSSEC-Lydie RIEUSSEC-Isabelle SAYSSAC
➤ MM Gérard BLANC- Christophe BOUSSIOUT -Jérôme FONTES- Loïc FONTES-J.P GUION-Akim LAMRI - Michel ODIOT-Cyril SAYSSAC-Guy SAYSSAC-J. P VIDAL.

Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2002.

Grâce à de nouvelles recrues, l'année 2001 a été pour nous tous bénéfique : reprise de la fête locale, castagna, Téléthon, et pour l'année à venir : lotos, concours de belote, sortie à la montagne

Rejoignez-nous, toutes vos idées et toutes vos initiatives seront les bienvenues.

ETAT CIVIL 2001

Naissances

03.01.2001 FEVRIER Alexandre
07.11.2001 BOUSSIOUT Axel

Mariages

16.06.2001 FONTES Jérôme - MOULET Cécile
08.09.2001 BLANC Sébastien-RAMOS Christine

Décès

29.09.2001 GASPARINI NoëI

Les Voeux de Monsieur le Maire

Une année qui passe, rien n'est plus banal, rien n'est plus automatique, rien n'est plus inévitable et pourtant qui d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans cette année 2002 le germe d'un peu d'espoir, le début d'un nouvel optimisme.

Janvier avec sa grisaille, son gel, son givre, les jours qui rallongent nous annonce un peu le printemps.

Janvier c'est le mois des voeux et aussi de l'espoir.

Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers !

Bonne année à nos enfants qui nous suivent et qui sont l'avenir de notre commune et de notre pays.

René JEAN-JEAN

Les Entreprises Locales

ANTIQUITES BROCANTE Ste Anne : 06.84.18.33.71

CHOTARD Station Service : 05.61.83.80.44

EPSICOM Informatique : 05.62.18.82.10

EURL DAMINATO Maçonnerie : 05.62.18.43.12

FRANCE AGRI SERVICE Motoculture - Matériel Agricole : 05.61.83.77.95

CLIQUE MAISON DE CONVALESCENCE : 05.61.36.10.10

José AVERSENQ Produits de la ferme : 05.62.18.93.45

Eliane SAYSSAC Transports : 05.61.83.24.31

